MARCHE PUBLIC DE SERVICES

ACTE D'ENGAGEMENT
(AE)

Pouvoir adjudicateur
ÉTAT - Ministère chargé des Transports - Direction interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR CE)

Représentant du pouvoir adjudicateur (RPA)
Madame la Directrice Interdépartementale des Routes Centre Est, par délégation de Madame la Préfète (arrêté préfectoral en vigueur).

Objet du marché
Maintenance des pare-feu de la DIR Centre-Est

Marché sur appel d'offres ouvert, passé en application des articles L.2124-1 et L.2124-2 et R.2124-1, R.2124-2 du CCP et sous forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes en vertu des articles L 2125-1, R 2161-2 à R 2161-5, R 2162-1 à R 2162-6, R 2162-13 et -14 du CCP.

Date du marché
Numéro d'EJ du contrat
Montant TTC
Montant maximum : 2 400 000 €
Code CPV principal
72267000-4
Imputation
0203-CPEI-DI69 et 0203-CFDC-DI69

(Réservé pour la mention d'exemplaire unique du marché)

ACTE D'ENGAGEMENT
(AE)

Représentant du Pouvoir Adjudicateur (RPA)
Madame la Directrice Interdépartementale des Routes Centre Est, par délégation de Mme la Préfète coordonnatrice des itinéraires routiers (arrêté préfectoral en vigueur)

Ordonnateur
Madame la Directrice Interdépartementale des routes Centre-Est, par délégation de M. le Prefêt coordonnateur des itinéraires routiers (arrêté préfectoral en vigueur)

Comptable public assignataire
Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques d'Auvergne Rhône-Alpes

Dans tout ce document, le code de la commande publique est désigné par l'abréviation CCP.

ARTICLE PREMIER. CONTRACTANT(S)

❑ **Je soussigné,**

Nom et prénom :	
❑ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de** :	
Domicilié à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
❑ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Dont l'établissement réalisant les prestations est localisé à :	(si différent du siège social)
Tel. :	Fax :
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° SIRET de l'établissement réalisant les prestations (si différent du siège social) :	
N° d'inscription ❑ au répertoire des métiers **ou** ❑ au registre du commerce et des sociétés :	

❑ **Nous soussignés,**

Cotraitant 1 (Mandataire du groupement)	
Nom et prénom :	
❑ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de** :	
Domicilié à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
❑ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	

Dont l'établissement réalisant les prestations est localisé à : (si différent du siège social)

Tel. : Fax :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° SIRET de l'établissement réalisant les prestations (si différent du siège social) :

N° d'inscription ❑ au répertoire des métiers **ou** ❑ au registre du commerce et des sociétés :

Cotraitant 2

Nom et prénom :

❑ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de** :

Domicilié à :

Tel. : Fax :

Courriel :

❑ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Dont l'établissement réalisant les prestations est localisé à : (si différent du siège social)

Tel. : Fax :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° SIRET de l'établissement réalisant les prestations (si différent du siège social) :

N° d'inscription ❑ au répertoire des métiers **ou** ❑ au registre du commerce et des sociétés :

Cotraitant 3

Nom et prénom :

❑ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de** :

Domicilié à :

Tel. : Fax :

Courriel :

❑ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Dont l'établissement réalisant les prestations est localisé à : (si différent du siège social)

Tel. : Fax :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° SIRET de l'établissement réalisant les prestations (si différent du siège social) :

N° d'inscription ❑ au répertoire des métiers **ou** ❑ au registre du commerce et des sociétés :

après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) **N° dirce-pes-2026-ac-pare-feu** du 25 septembre 2026 et des documents qui y sont mentionnés ;
- produit les documents et renseignements visés aux articles R.2143-3 et R.2143-4 du CCP. ;

❑ **m'engage** sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées à l'article 1-6.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si l'attribution est effectuée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page 1 du CCAP.

❑ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-8.1, 1-8.2 et éventuellement au 1-8.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si l'attribution est effectuée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page 1 du CCAP.

❑ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés conjoints**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-8.1, 1-8.2 et éventuellement au 1-8.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies et selon la répartition des prestations précisée en annexe au présent acte d'engagement.

Le mandataire du groupement conjoint **est solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur, pour l'exécution du marché.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si l'attribution est effectuée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page 1 du CCAP.

ARTICLE 2. PRESTATIONS ET PRIX

Les tâches essentielles qui devront être effectuées directement par le titulaire sont :

- Maintenance curative
- Maintenance préventive
- Maintenance évolutive

2-1. Montant du marché

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois m_0 défini à l'article 3-3.2 du CCAP.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3-3.4 du CCAP.

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches, les prestations ne sont pas réparties en lots.

Les prestations seront rémunérées par application, aux quantités réalisées, des prix du bordereau des prix du présent marché.

L'accord-cadre mono-attributaire à bons de commande est conclu sans minimum et avec un maxi fixé comme suit : 2 000 000 € HT soit 2 400 000 € TTC pour toute la durée du marché soit 48 mois à compter de la notification de l'accord cadre.

❑ Groupement conjoint

Le détail des prestations exécutées par chacun des membres du **groupement conjoint** sont joints en annexe au présent acte d'engagement.

2-2. Montant sous-traité

Les demandes d'acceptation de sous-traitants et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance seront effectués à l'occasion de chaque bon de commande.

ARTICLE 3. ENGAGEMENT CLAUSES DE RÉEXAMEN

L'entreprise attributaire déclare avoir pris connaissance de l'article 1.9 du cahier des clauses administratives particulières relatif aux clauses de réexamen **et en accepte tous les termes.**

ARTICLE 4. DÉLAI D'EXÉCUTION

4-1. Durée du marché

La durée du marché est de 48 mois.

4-2. Période d'exécution

Le délai d'exécution est fixé par le bon de commande.

Pour chaque bon de commande, les prestations seront exécutées à compter de la date précisée dans le bon de commande. Le délai d'exécution afférent à chaque commande sera également précisé dans le bon de commande. Le délai de la période de préparation est aussi fixé éventuellement sur le bon de commande.

La durée pendant laquelle peuvent s'exécuter les bons de commande ne peut excéder la durée de

validité du marché majorée de 6 mois.

4-3. Délai(s) distinct(s)

Sans objet.

4.4- Communication avec le titulaire

Lorsqu'il s'agit **des interventions urgentes**, le titulaire pourra être joint au numéro suivant :

Tél.

La bonne exécution des prestations ci-après dépend essentiellement de la/des personne(s) physique(s) suivantes :

Personne responsable de la mission	Fonction	Téléphone et courriel

4-4. Lieu de fabrication ou d'origine

Lieu de fabrication ou d'origine des fournitures :

❑ Pays de l'Union Européenne (UE) ;

❑ Pays membre de l'Organisation Mondiale du Commerce signataire de l'accord sur les marchés publics (UE exclue) ;

❑ Autre.

ARTICLE 5. PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3-2 du CCAP.

❑ **Prestataire unique**

le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :
à :
au nom de :
sous le numéro : clé RIB :
code banque : code guichet :
IBAN
BIC (par SWIFT)

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

❑ **Groupement solidaire**

le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :
à :
au nom de :
sous le numéro : clé RIB :
code banque : code guichet :
IBAN
BIC (par SWIFT)

❑ Les soussignés prestataires groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des prestataires groupés solidaires.

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues aux co-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

❑ **Groupement conjoint**

le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes (joindre un RIB ou RIP) :

Cotraitant 1	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 2	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 3	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues aux co-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

☐ **Prestataire unique**

Le prestataire désigné ci-devant :

☐ **refuse** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

☐ **ne refuse pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

❑ **Groupement solidaire**

Les prestataires désignés ci-devant :

❑ **refusent** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

❑ **ne refusent pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

❑ **Groupement conjoint**

N° du cotraitant	Avance prévue à l'article 5-2 du CCAP	
1	❑ refuse de la percevoir	❑ ne refuse pas de la percevoir
2	❑ refuse de la percevoir	❑ ne refuse pas de la percevoir
3	❑ refuse de la percevoir	❑ ne refuse pas de la percevoir

ARTICLE 6 - INSERTION PROFESSIONNELLE DES PUBLICS EN DIFFICULTÉ

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et notamment des articles N° 1-6.6.1 et N°11 relatifs à l'action obligatoire d'insertion,

❑ **m'engage** sans réserve, à :

- Respecter le Cahier des Clauses Administratives Particulières et notamment l'article 11, relatif à la promotion de l'emploi des publics qui en sont éloignés,
- Réaliser, dans l'exécution du marché, un engagement insertion au bénéfice des personnes en difficultés d'accès à l'emploi, nécessaire à la mise en œuvre de l'action d'insertion selon l'article 11 du CCAP,
- Transmettre dans les délais impartis tous les renseignements relatifs à la mise en œuvre de l'action d'insertion.

❑ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

mandataire du groupement, à :

- Respecter le Cahier des Clauses Administratives Particulières et notamment l'article 11, relatif à la promotion de l'emploi des publics qui en sont éloignés,
- Réaliser, dans l'exécution du marché, un engagement insertion au bénéfice des personnes en difficultés d'accès à l'emploi, nécessaire à la mise en œuvre de l'action d'insertion selon l'article 11 du CCAP,
- Transmettre dans les délais impartis tous les renseignements relatifs à la mise en œuvre de l'action d'insertion.

❑ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés conjoints**, représentés par :

mandataire du groupement, à :

- Respecter le Cahier des Clauses Administratives Particulières et notamment l'article 11, relatif à la promotion de l'emploi des publics qui en sont éloignés,
- Réaliser, dans l'exécution du marché, un engagement insertion au bénéfice des personnes en difficultés d'accès à l'emploi, nécessaire à la mise en œuvre de l'action d'insertion selon l'article 11 du CCAP,
- Transmettre dans les délais impartis tous les renseignements relatifs à la mise en œuvre de l'action d'insertion.

Je déclare avoir pris connaissance des pénalités relatives au non-respect de l'obligation de réalisation de l'action d'insertion conformément à l'article 4.3.9 du Cahier des Clauses Administratives Particulières.

Fait en un seul original
à : le :

Mention(s) manuscrite(s) "lu et approuvé" signature(s) du/des prestataire(s) :

Visas	
à : le :	Avis de l'autorité chargée du contrôle financier déconcentré (périmètre Etat) Avis : à : le :

Acceptation de l'offre
Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement. Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur pour le compte de l'Etat et pour le compte de la Région à : Le :

❑ ANNEXE N°___ A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE GROUPEMENT CONJOINT

Détail des prestations exécutées par chacun des cotraitants

1. Détail des prestations :

Nom du mandataire cotraitant 1		Prestations du mandataire - Poste(s) technique(s)
Autres cotraitants		**Prestations des autres cotraitants - Poste(s) technique(s)**
N°2		
N°3		